Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d’autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Louisette Rancourt

Date: 2025-11-26

Il y a tellement d'imprévisibilité dans ce projet de voie de contournement qu'il est insensé d'y adhérer pourquoi?

1. Pourquoi changer le tracé de la voie ferroviaire? Les personnes qui se sont construites près de celles-ci, étaient au courant des risques (bruits infernaux, possibilité de déraillement etc...)

2. Le nouveau tracé déplace le problème chez des personnes qui n'ont pas voulu entendre le bruit du train. Avec ce nouveau tracé, je serai à moins d'un 1/2 kilomètre ce qui veut dire que mon sommeil sera très pertubé puisque par temps bas et humide, j'entends le train qui passe actuellement à plus de 3 kilomètres. Alors vous croyez que cela ne perturbera pas ma quiétude?

3. On construit ce nouveau tracé dans un milieu humide. Ne devons-nous pas les protéger? Est-ce que vous êtes prêt à garantir à chaque citoyen qu'il ne manquera pas d'eau potable (en quantité et en qualité)? Si oui, pourquoi ne pas remettre à chacun d'eux une garantie d'un million de dollars si jamais il s'avérait que vos études et toutes vos mesures d'atténuation s'avèreraient fausses et inefficaces et que la qualité de leurs eaux en soit réduites . C'est un pensez-y bien n'est ce pas!

4. Moi j'ai choisi de vivre et d'habiter loin de la voie ferrée et maintenant, VOUS vous décidez que je devrai vivre avec vos décisions insensées! Quand les personnes se construisent près d'un lac ou d'une rivière, ils doivent s'attendre à des crues printanières ou débordement n'est-ce pas! Alors est-ce que vous déménagerez tous les cours d'eau pour satisfaire ces riverains?

5. Il existe une autre solution: soit de procéder au déménagement des résidences construites trop près de la voie ferrée. Ce qui ferait taire certaines de leurs préoccupations et ne viendrait pas perturber ma quiétude.

6. Alors pourquoi déplacer le problème chez le voisin pour tenter de le régler!

7. Moi je suis CONTRE ce tracé qui viendra perturber ma qualité de vie et l'insécurité de mon approvisionnement en eau potable.

--

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cet avis,

Louisette Rancourt

8200, rte 204

FRONTENAC Qc

G6B 2S1